VINÇOTTE asbl
Organisme de contrôle agréé I Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

- ☐ Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent — Tel: +32 9 244 77 11 — gent@vincotte.be
- ☐ Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde — Tel: +32 2 674 57 11 — brussels@vincotte.be
- ☐ Noordersingel 23, 2140 Antwerpen — Tel: +32 3 221 86 11 — antwerpen@vincotte.be
- ☐ Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux — Tel: +32 81 432 611 — gembloux@vincotte.be

Rapport : 306.16.176

Membre : ACP Le Baty
Rue du Baty 93
5190 Ham-sur-Sambre

Personne à contacter :

V/référence :

Date de prestation : 05/09/2018

Exécuté par :

Lieu de prestation : idem

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UN RÉSERVOIR DE MAZOUT DE CHAUFFAGE

LOCALISATION : Dernière le bâtiment

BASE DE NOTRE EXAMEN :

- ☒ Arrêté du Gouvernement Wallon du 03/07/1997
- ☒ Arrêté du Gouvernement Wallon du 30/11/2000
- ☒ Arrêté du Gouvernement Wallon du 17/07/2003 et 24/07/2008
- ☐ Arrêté royal relatif au stockage de liquides du 13 mars 1998
- ☐ .....

CARACTÉRISTIQUES DU RÉSERVOIR :

☒ Numéro : 080.039 ☒ Matière : Acier ☒ Volume : 6.000 l

☐ Réservoir aérien : ☐ simple paroi ☐ double paroi ☐ paroi visible ☒ paroi non visible

☒ Réservoir enterré : ☐ simple paroi ☒ double paroi

☒ Date de ~~mise en service ou~~ contrôle précédent : 21/10/2008

☐ Permis d'exploitation réf. : ..... date : ...../...../....., valable jusqu'au : ...../...../.....

☒ Déclaration d'établissement de classe 3 ☒ réf. : N.C date : ...../...../.....

CONTRÔLES RÉALISÉS :

- ☒ Examen du rapport précédent
- ☒ Examen visuel de l'installation de stockage
- ☒ Contrôle du système d'avertissement ou du dispositif anti-débordement
- ☒ Contrôle de présence d'eau ou de boue dans le réservoir
- ☒ Contrôle du système de détection de fuites
- ☐ Contrôle de pollution à l'extérieur du réservoir aérien
- ☒ Contrôle de pollution dans la chambre de visite
- ☐ Mesure de différence potentielle entre réservoir et sol
- ☐ Contrôle de la protection cathodique
- ☐ Examen de corrosivité du sol
- ☒ Sifflet (ok)

- ☒ Epreuve d'étanchéité du réservoir
- ☒ Epreuve d'étanchéité des tuyauteries
- ☒ db dans la phase liquide : -3
- ☒ db dans la phase gazeuse : -2
- ☐ .....

Appareil(s) utilisé(s) :

- ☒ Type de récepteur : SDT 150
- ☒ Type de sondes : OGBP 2501
- ☒ db sonde phase liquide avant test : 43
- ☒ db sonde phase gazeuse avant test : 38

- ☐ Examen visuel de la paroi extérieure du réservoir
- ☐ Examen visuel de la paroi intérieure du réservoir

OBSERVATIONS : Néant

Cette citerne doit être signalée à l'administration communale

NOUS NE POUVONS PAS ETRE TENUS RESPONSABLE DES EVENTUELS DEGATS CAUSES A VOTRE RESERVOIR QUI SONT DUS A UNE APPLICATION STRICTE DES IMPOSITIONS REGLEMENTAIRES

CONCLUSION :

☒ Installation conforme (Vert). ~~☐ Installation à rendre conforme (Orange).~~ ~~☐ Installation non conforme (Rouge).~~

☒ Prochain contrôle avant le : 05/09/2028

Nom et signature client

EMD
B.C.

Pour le Directeur Général
L'inspecteur :

35 024 0 1 04